



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

SEPT 2017 - AOÛT 2018

PROJET EURALIS



3 AMBITIONS

ÉCONOMIQUE
Délivrer une croissance rentable

SOCIALE
Libérer le potentiel humain

ADHÉRENTS
Augmenter le revenu adhérent



3 STRATÉGIES

COMPÉTITIVITÉ



INTERNATIONAL



INNOVATION



EURALIS 2020

Des objectifs chiffrés

PRÉSENTATION DU GROUPE

Euralis est un groupe coopératif fondé en 1936 intervenant dans le domaine agricole et agroalimentaire. Grâce aux efforts de ses adhérents et de ses collaborateurs depuis 80 ans, Euralis accompagne ses partenaires en leur permettant de concilier augmentation des volumes et amélioration permanente de la qualité.

Notre vision :

être le partenaire préféré des professionnels de l'agriculture et des métiers de bouche.

Notre mission :

accompagner les professionnels de l'agriculture et des métiers de bouche avec une offre de produits et services différenciants. Aujourd'hui, nous portons un projet audacieux qui se structure en 3 ambitions auxquelles nous accordons la même priorité et le même degré d'exigence.

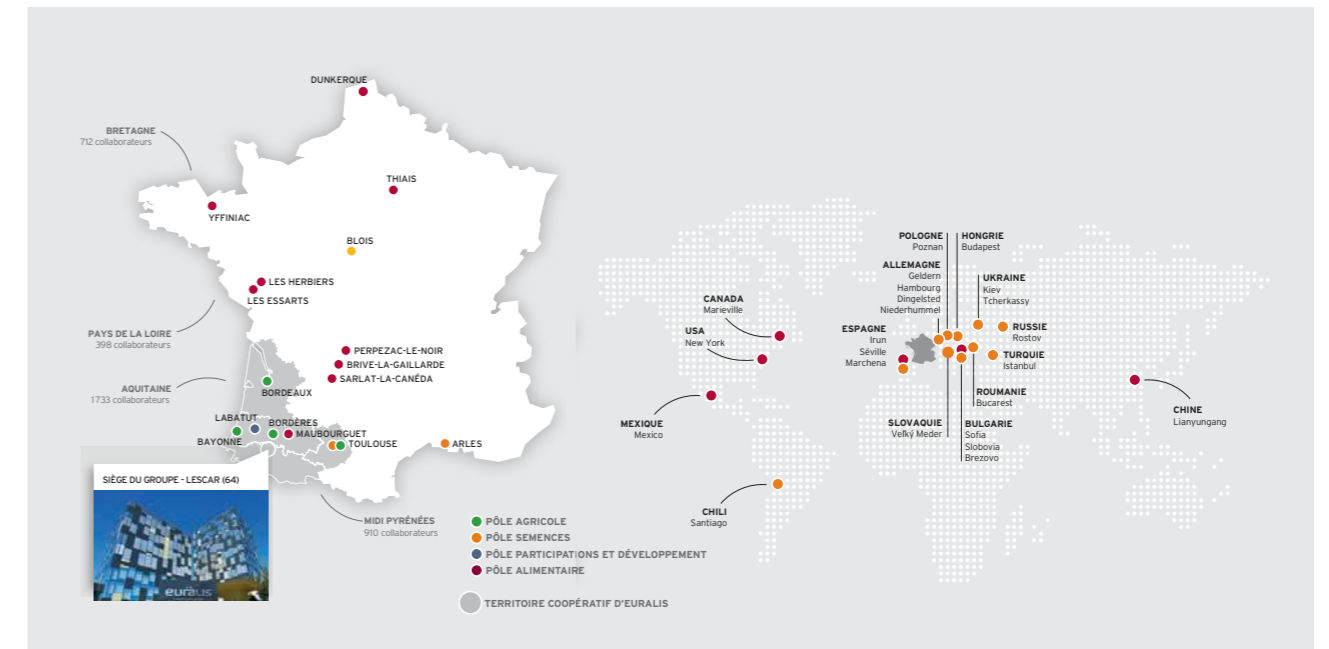
Ce projet se déploie dans un contexte de changement profond et rapide (forte volatilité des prix, enjeu de préservation de la ressource en eau, changement climatique, nouvelle Politique Agricole Commune, exigences accrues des citoyens...) qui recèle des menaces mais aussi des opportunités.

Une croissance rentable et durable du groupe coopératif, la libération du potentiel humain et l'augmentation du revenu des adhérents sur le long terme ne peuvent s'entreprendre sans une prise en compte forte des enjeux environnementaux et sociétaux, autrement dit une prise en compte de notre responsabilité sociétale (RSE).

Quelques chiffres clés :

- 1,4 milliard € de CA brut
- 15 centres et stations de recherche
- 12 sites de production
- Présence dans 13 pays
- 4 700 collaborateurs
- 1 silo portuaire
- 12 000 agriculteurs et coopérateurs
- 9 plateformes logistiques
- 180 points de collecte de céréales

Présence géographique :



Gouvernance :



Structuration autour de 4 Pôles :

LE PÔLE AGRICOLE

regroupe les productions animales et végétales du Sud-Ouest, les activités de collecte et de commercialisation de céréales, l'accompagnement de la vigne au vin et 73 magasins Point Vert.

SES MÉTIERS

- Approvisionnement, collecte et commercialisation de céréales et d'oléagineux : 1,3 millions de tonnes commercialisées en 2018.
- Accompagnement de la vigne au vin : 4500 clients ou coopérateurs accompagnés du suivi du vignoble à la mise en bouteilles en passant par l'élaboration du vin. Les 11 œnologues-conseils d'Euralis suivent 400 vignerons tout au long de ces étapes.
- Conseils techniques via les experts et les référents
- Distribution agricole et grand public (jardinerie, animalerie...) 73 magasins du réseau Point Vert.
- Négocier de bovins

SES MARQUES



LE PÔLE ALIMENTAIRE

accompagne les professionnels des métiers de bouche. Il comprend les activités canards à foie gras et traiteur.

SES MÉTIERS

- Élevage et transformation de 6,7 millions de canards
- Recherche et développement de produits traiteur et canard
- Fabrication et distribution de produits élaborés
- Commercialisation en France et à l'international

SES MARQUES



LE PÔLE SEMENCES

maîtrise tous les métiers de la filière : recherche, production et commercialisation

Il se focalise sur 5 espèces majeures en Europe : maïs, tournesol, colza, soja et sorgho, pour être au plus près des marchés. Le pôle compte 3 zones de production gérées totalement en direct : le sud-ouest de la France, le sud de l'Espagne et l'Ukraine, au cœur des Tchernoziums, pour approvisionner l'Europe de l'Est. Cultivée sur plus de 3,8 millions d'hectares chaque année la marque Euralis Semences connaît une très forte dynamique de croissance sur ses marchés.

En 5 ans les ventes de semences de tournesol ont doublé, les ventes de semences de maïs progressent sur l'année précédente de 19 %.

SA MARQUE



LE PÔLE PARTICIPATIONS ET DÉVELOPPEMENT

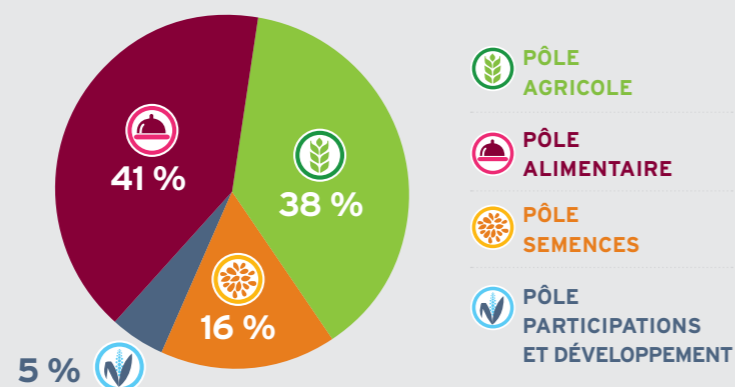
Les activités regroupées dans le Pôle participations et développement permettent à nos adhérents de diversifier leurs productions, de développer leurs exploitations et de leur garantir des revenus sécurisés

- Nos partenariats avec Seretram et Soleal
- Notre filiale avec Sanders Euralis
- Notre participation dans la filière éthanol avec Océol
- Notre partenariat avec Ronsard et Fipso

SA MARQUE



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 - 2018 PAR PÔLE D'ACTIVITÉS (en pourcentage)



LA FERME DU FUTUR, UN CADRE STRUCTURANT

En 2015, le Pôle Agricole d'Euralis a lancé une réflexion ambitieuse sur ce que devrait être l'exploitation agricole de demain, en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux et sociétaux. Il a ainsi été identifié 8 caractéristiques de ce que doit être la « ferme du futur » :

- Adaptée au changement climatique
- Productrice d'énergie renouvelable
- Avec un impact conscient et arbitré sur les écosystèmes
- Gestionnaire de l'espace et de l'eau
- Adaptée à une nouvelle demande sociétale et des besoins réels
- Avec des sources de revenus diversifiés et contractualisés
- Efficace économiquement
- Maillon indispensable de son territoire.

Cette réflexion a conduit à identifier des objectifs globaux à long terme pour cette « ferme du futur » qui vont guider les actions de l'ensemble des équipes d'Euralis travaillant sur l'amont pour les années à venir.

PROTECTION DES CULTURES	Viser le zéro phyto à l'horizon 2030
FERTILITÉ DES SOLS	Préserver le capital de taux de matière organique des sols
EAU	« Je stocke l'eau que je consomme ! »
PRODUCTION	Améliorer la performance technico-économique des ateliers
CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES	Baisse du nombre d'unité/quintal en fertilisation - Réduction de la consommation liée à la traction (2 cv/ha maxi et réduction de la consommation de fioul)
PRODUCTION D'ÉNERGIE	Des exploitations et / ou des territoires à énergie positive
BIODIVERSITÉ	Organiser l'espace pour favoriser la biodiversité et augmentation du stockage CO2 de 50 %
BIEN-ÊTRE ANIMAL	Progresser de manière continue en matière de bien-être animal
PÉNIBILITÉ DU MÉTIER	Améliorer les conditions de travail des éleveurs en particulier
RÉMUNÉRATION	Viser à terme un minimum de 30 000 € de revenu/an et 5 % de valorisation de capital.

→ La démarche « ferme du futur » est un cadre qui permet, non seulement de consolider les actions et les bonnes pratiques déjà en vigueur, mais aussi de franchir de nouvelles étapes en respectant nos valeurs et notre vision de la RSE.

UN TRAVAIL DE HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

Comme toute entreprise, le groupe est soumis à une multiplicité d'enjeux à la fois en interne et en externe. La première étape de l'établissement de la déclaration de performance extra financière a été de hiérarchiser les enjeux en fonction de leur importance à la fois pour Euralis et pour ses parties prenantes.

Pour cela un groupe de travail RSE a été constitué avec des représentants clés de chacun des pôles, des représentants des fonctions transverses, deux membres du COMEX et trois administrateurs engagés sur le sujet de la RSE. Ce groupe a analysé l'ensemble de nos risques et les demandes de nos parties prenantes afin de dégager les enjeux les plus significatifs à la fois pour nous et pour nos parties prenantes.

L'analyse des risques faite chaque année par les différents pôles a servi de base à la réflexion. Les analyses ont été combinées et complétées par quelques opportunités.

Ensuite une cartographie des parties prenantes a été réalisée en associant risques et opportunités à ces parties prenantes.

L'ensemble de cette analyse a permis de faire ressortir un certain nombre de grands enjeux (à la fois risques et opportunités) : le groupe a alors travaillé collectivement à positionner ces enjeux sur un tableau ayant en abscisse l'importance de l'enjeu pour Euralis, et en ordonnée l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes (Matrice de matérialité).

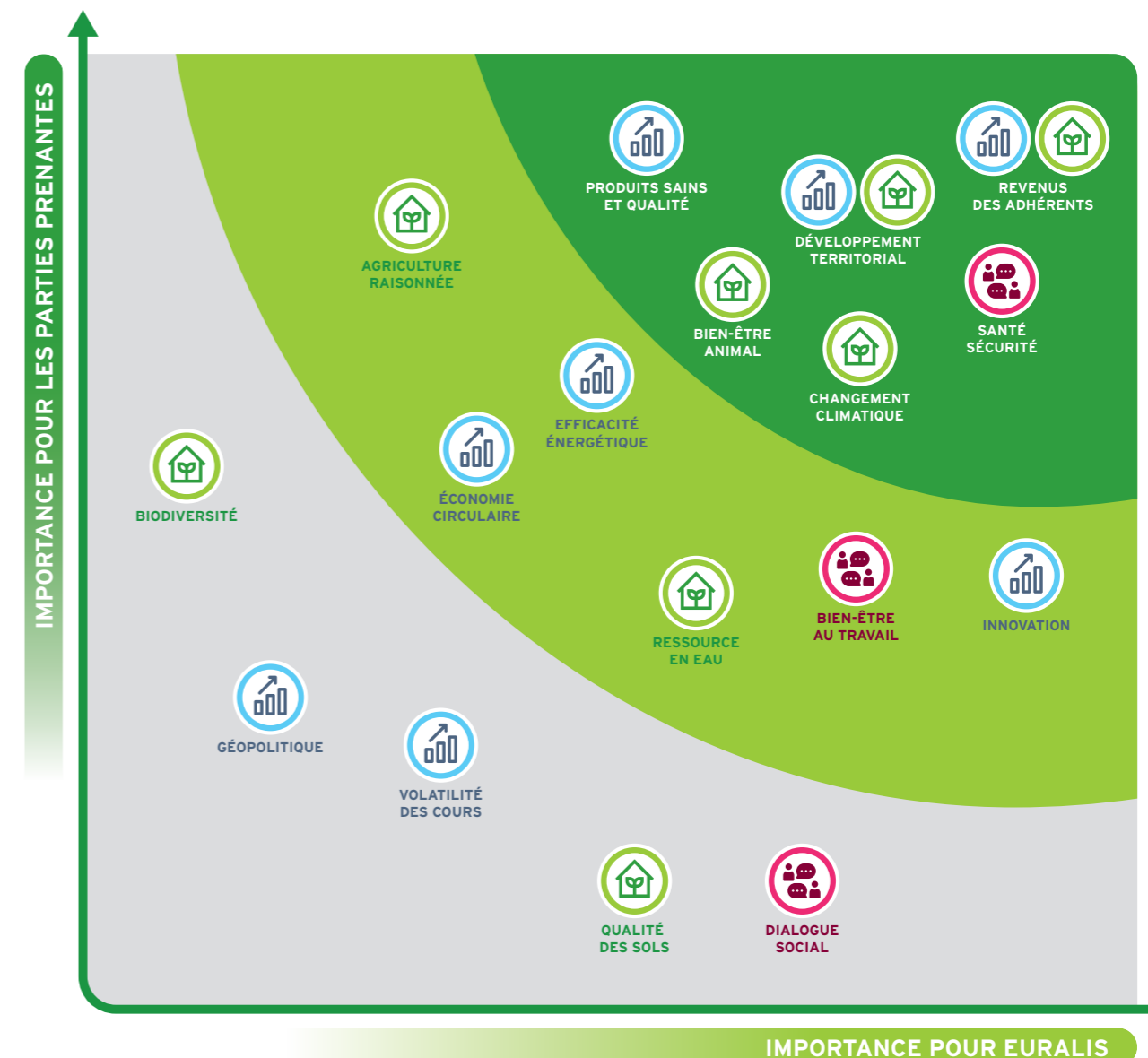
Sont ainsi apparus 6 enjeux cruciaux et 6 enjeux majeurs qui font la trame de la DPEF. Ces enjeux, rassemblés dans la Matrice de matérialité ci-contre, sont classifiés en :

ENJEUX CRUCIAUX	indissociables du business model
ENJEUX MAJEURS	déterminants pour la création de valeur
ENJEUX À SUIVRE	pouvant constituer, soit un risque, soit une opportunité

Il est à noter que si les enjeux à suivre sont mentionnés à la fin de ce rapport, ils ne font pas l'objet d'informations détaillées.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ EURALIS



VERS LA FERME DU FUTUR
COMPÉTITIVITÉ DURABLE
LIBÉRER LE POTENTIEL HUMAIN

ENJEUX CRUCIAUX : LES ENJEUX INDISSOCIABLES DU BUSINESS MODEL

REVENU DES ADHÉRENTS

Un des premiers enjeux de la coopérative, si ce n'est le premier, c'est d'assurer la viabilité économique sur le long terme des exploitations des adhérents dans un contexte environnemental et sociétal fortement évolutif.

Les actions sont développées à plusieurs niveaux. A un niveau très concret sur le court terme :

- **La coopérative propose aux adhérents des productions contractuelles** qui sécurisent les débouchés et les revenus (maïs semences, légumes, volailles, palmipèdes, bovins...).
- **La coopérative distribue une partie de ses résultats financiers aux adhérents**, à la fois sous forme de distribution de ristournes et sous la forme de dividendes. En 10 ans, ce sont près de 20 M€ qui sont revenus aux adhérents !
- **A plus long terme, la coopérative prépare les solutions de demain pour ses adhérents** à travers le programme de « la ferme du futur ».



INDICATEUR CLÉ

Montant annuel redistribué aux adhérents
2017/2018 : information validée en AG le 8/02/19
Pour information 2016/2017 = 2 082 K€

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Que ce soit pour les collaborateurs, mais aussi pour les agriculteurs adhérents et clients, ses prestataires et ses sous-traitants, la coopérative se doit d'assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes avec lesquelles elle travaille.

Une action forte menée depuis plusieurs années dans les 3 pôles a permis d'avoir des résultats très significatifs en matière d'accidents de travail sur la période 2017-2018. C'est ainsi qu'en un an, globalement au niveau du Groupe, le taux de fréquence a diminué de 16,5 % et le taux de gravité de 19%. Ce bon résultat correspond à une baisse dans l'ensemble des pôles, confortant la tendance des années précédentes : à titre d'exemple, on notera que le Pôle Alimentaire a vu son nombre d'accidents de travail avec arrêt diminuer de 64 % sur 7 ans. Le Pôle Agricole a lui vu son taux de fréquence se réduire de 30 % sur les deux dernières années.

Parmi les actions qui ont permis d'atteindre ce résultat, on peut citer :

- Des démarches structurées de progrès, allant jusqu'à la Certification OHSAS 18001 ou ISO 45001 pour certains sites.
- Un programme structuré de Visites Comportementales de Sécurité impliquant l'ensemble des managers de terrain.
- Des actions de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques(TMS), incluant de la formation, des exercices préalable à la prise de poste, ainsi que l'étude ergonomique des postes de travail.



INDICATEURS CLÉS

2017-2018 : Taux de Fréquence (21,65)
et Taux de gravité (0,86)

NOURRIR AVEC DES PRODUITS SAINS ET DE QUALITÉ

La première chose qu'attendent les consommateurs, c'est que la coopérative leur fournisse des produits de qualité, mais surtout des produits qui ne présentent pas de risque sanitaire.

Les différentes entités du Groupe Euralis s'attachent à maintenir et développer la reconnaissance de leurs produits par les certifications et les labels, ce qui est un gage de reconnaissance et de qualité.

En matière de céréales, les bonnes pratiques de collecte, stockage et commercialisation de céréales sont reconnues à travers les certifications CSA-GTP et GTP-Coceral. L'adhésion à la « Charte maïs classe A » manifeste notre volonté de participer activement à une démarche de traçabilité et d'amélioration continue de la qualité physique et sanitaire du maïs. De plus, dans le cadre de la filière Gritz, a été mise en place une démarche de production de maïs garantissant l'identité préservée (IP). Enfin Euralis et Sojalim se sont engagées dans la « Charte Soja origine France » sur la récolte 2018, dès la création de cette charte.

Dans le pôle alimentaire, en 2017/2018, 7 sur les 8 sites de production en France sont certifiés IFS (International Food Standard) niveau supérieur. Au Canada, le site de production est sous certification SQF/GSFI (équivalent IFS). En Chine, le site est certifié ISO 9001, ISO 22000 et QS1 produits transformés (certification du pays en matière de qualité et sécurité alimentaire).

De plus, de nombreux produits élaborés avec le plus grand soin font l'objet de labels de qualité : Le Porc Français (4 sites), Viande Bovine Française (1 site), Agriculture Biologique (2 sites), Label rouge sur notre abattoir de Maubourguet, Indication Géographique Protégée Sud-Ouest des canards et Ardèche sur le jambon sec et les saucissons secs et enfin Entreprise du Patrimoine du Vivant pour notre site Teyssier localisé en Ardèche.

La demande sociétale est de plus en plus tournée vers le Bio, qui progresse en France à un rythme de 14% par an (Chiffre 2017- source www.agencebio.org). Euralis s'inscrit complètement dans cette évolution en accompagnant le développement de l'agriculture biologique et en proposant des produits alimentaires bio.

Ainsi, Euralis est actionnaire historique d'Agribio Union, première union de coopératives Bio de France en production et commercialisation de céréales et d'oléoprotéagineux. Après 4 000 hectares en 2016, 5000 hectares en 2017, ce sont 6 370 hectares de production bio qui sont prévues en 2018.

L'activité Bovins, propose la vente de bovins et de veaux bio. L'activité volailles propose la vente de poulets bio. L'activité légumes propose la vente de légumes et maïs doux bio avec une croissance importante (300 ha en 2016, 350 ha en 2017, et 540 ha en 2018).

L'activité alimentaire a élaboré en 2017/2018 plus de 717 tonnes de produits bio (salades, légumes...), soit 1,6% de sa production, pour les réseaux de distributeurs et ses marques propres.

Par ailleurs, l'activité semences propose également la vente de semences bio, avec une augmentation de 60% entre 2017 et 2018.



INDICATEUR OBJECTIF

2019 : % de la production bio

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sur le moyen et long terme, le changement climatique va bouleverser l'activité agricole et donc celle de la coopérative. Les engagements français de réduire drastiquement les émissions de CO2 (facteur 4 en 2050) se traduisent par la montée en puissance d'une fiscalité carbone qui impose à toutes les activités économiques de travailler activement à la réduction de ses propres impacts. Mais, même s'il faut en minimiser l'importance en réduisant les émissions, le changement climatique est déjà une réalité, l'enjeu majeur pour les adhérents d'Euralis, c'est de pouvoir développer de nouvelles pratiques agricoles adaptées à un climat qui change très vite.

De nombreuses actions liées aux autres enjeux permettent également à Euralis de réduire son impact sur le changement climatique, en réduisant ses émissions de CO2 directes et indirectes. On peut ainsi citer les actions sur l'énergie et la mobilité durable ou les actions en matière d'économie circulaire. Les actions en matière d'agriculture raisonnée permettent aussi de réduire l'impact climatique, car dans les engrais tout comme dans les produits phytopharmaceutiques, il y a un « contenu carbone » important. La réduction de consommation d'engrais ou de produits phytopharmaceutiques correspond donc à une diminution d'impact carbone de l'activité agricole.

A côté de ces programmes qui ont entre autres pour résultat d'atténuer l'impact de la coopérative et de ses adhérents sur le changement climatique, Euralis mène des programmes pour aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique.

On peut ainsi citer les travaux sur les rotations des cultures (en incluant des cultures d'hiver comme les céréales à paille et le colza), ou le travail sur des variétés de maïs avec des cycles plus courts. Le développement des couverts végétaux, en plus de participer à la réduction de l'effet de serre en augmentant l'albedo du sol et en captant du CO2, permet de lutter contre l'érosion qui se renforce avec les épisodes pluvieux extrêmes caractéristiques du changement climatique.

Enfin les programmes de travail sur la modélisation de l'irrigation ont pour objectif d'aider les agriculteurs à utiliser plus efficacement la ressource eau qui se raréfie dans un climat plus chaud.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une demande sociétale forte fait du bien-être animal un enjeu majeur à prendre en compte par la coopérative.

Euralis, en tant que coopérative agricole, considère que le respect de l'animal et l'absence de cruauté sont des critères d'éthique et de qualité intrinsèques à ses activités.

Euralis est concerné par la question du bien-être animal à 3 niveaux :

- **Dans le cadre de la production du foie gras**, du fait du processus de sélection des palmipèdes (canards versus canettes), de la pratique de l'engraissement (480 exploitations), de l'activité d'abattage pour les canards au moment de la production de foie gras (abattoirs de Maubourguet et des Herbiers).
- **Dans le cadre de ses activités d'élevage** : Euralis compte 210 éleveurs de volailles et 450 éleveurs de bovins dont les animaux sont pris en charge par des abattoirs partenaires, Euralis est actionnaire de la Fipso (abattoir de porcs).
- **Dans le cadre des activités traiteur du Groupe**, Euralis compte des abattoirs parmi ses fournisseurs.
- **Dans le cadre de ses activités de production de foies gras**, Euralis s'efforce de concilier respect de l'animal et respect de la tradition. A ce titre, Euralis respecte les directives européennes, les lois françaises et les règlements vétérinaires à tous les niveaux de ses activités d'élevage et de production et soumet ses prestataires à des cahiers des charges, offrant ainsi les garanties requises pour s'assurer qu'ils respectent également ces réglementations.

Afin de s'assurer des bonnes pratiques au sein de la coopérative et parmi ses fournisseurs, Euralis procède à des contrôles internes et externes assurés par des inspecteurs indépendants et ce, tout au long de l'année.

Depuis 2014, un expert vétérinaire accompagne Euralis dans sa démarche de suivi et d'amélioration du bien-être animal.

100 % des employés Euralis en contact avec les animaux ont suivi une formation « bien-être animal » par un organisme accrédité.

100 % de nos sites d'abattoir sont suivis et conformes à la réglementation en vigueur (présence d'un responsable protection animale sur site).

100 % des sites d'élevages sont dotés de parcours extérieurs avec abris.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, 100 % de nos sites d'élevage sont équipés de cages collectives, afin de permettre aux animaux d'exprimer leur comportement naturel.



INDICATEUR CLÉ

2017-2018 : 100 % de respect de la réglementation sur le Bien-Être Animal par Euralis et ses fournisseurs

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

L'activité de la coopérative est intimement liée à l'activité et à l'aménagement du territoire. Pour assurer sa pérennité, la coopérative se doit de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes du territoire, à commencer par les agriculteurs adhérents et clients. De plus, de l'insertion dans le territoire dépend pour grande partie l'acceptabilité de l'activité de la coopérative.

Le Groupe Euralis s'emploie partout où il est implanté, à conforter les dynamiques territoriales en matière de soutien aux plus défavorisés (personnes en situation de handicap, banques alimentaires).

Comme toute grande entreprise, le Groupe Euralis est mécène d'événements sportifs et culturels. Euralis a pour ambition de soutenir les équipes de sports collectifs locales afin d'encourager l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et la coopération, qui sont à la base de l'engagement coopératif. Euralis apporte également son soutien aux événements culturels ancrés dans les régions où le groupe a des installations importantes et qui permettent aux territoires de s'affirmer.

Euralis est un employeur majeur sur ses territoires d'implantation. C'est le cas notamment autour du siège de Lescar et des sites industriels (Maubourguet, Yffiniac, Les Herbiers, Saint-Agrève, Sarlat, Mondonville), des entrepôts mais aussi avec les 73 magasins POINT VERT. Les échanges avec les structures locales d'emplois sont particulièrement denses.

À travers les emplois directs et indirects qu'il génère, le Groupe Euralis contribue clairement à l'activité économique des territoires. Mais la coopérative mène aussi des actions qui permettent le développement économique d'autres acteurs. On peut citer à titre d'exemple le trieur spécialisé d'Oloron Sainte-Marie qui permet aux éleveurs de nourrir leurs brebis avec du maïs répondant au cahier des charges Ossau-Iraty. On peut aussi citer Sojalim : il s'agit d'un contrat alimentation pour les éleveurs, qui cultivent leur soja bio. Ils confient leur production à Euralis qui la stocke, la transforme dans son usine de Vic de Bigorre et la rend sous forme de tourteaux à l'éleveur pour l'alimentation de ses bêtes.

Enfin, pour aider à maintenir et développer l'activité agricole, Euralis a mis en place l'offre de service « prestation de gestion des cultures » qui répond à la demande d'agriculteurs souhaitant se dégager de tout ou partie du pilotage quotidien de leur exploitation ou recherchant un accompagnement plus soutenu.

En 2017/2018, 96 agriculteurs sur les territoires des pays de l'Adour, du Piémont pyrénéen et de Toulouse ont eu recours à cette prestation et ce sont ainsi 3 500 ha de grandes cultures qui ont été suivis par les techniciens spécialisés d'Euralis. Dans ce cadre, l'agriculteur est accompagné, mais reste maître de sa stratégie de production et de commercialisation.



INDICATEUR OBJECTIF

pour 2019 : Contribution économique au territoire

ENJEUX MAJEURS : DÉTERMINANTS POUR LA CRÉATION DE VALEUR

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La première condition pour libérer le potentiel humain des collaborateurs de la coopérative est de leur assurer le bien-être au travail.

La définition officielle du bien-être au travail par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), c'est « un état d'esprit caractérisé par une harmonie satisfaisante entre d'un côté les aptitudes, les besoins et les aspirations du travailleur et de l'autre les contraintes et les possibilités du milieu de travail ».

Depuis 6 ans, Euralis, via sa Politique Humaine et Sociale - développe des politiques œuvrant en ce sens autour de 6 axes : organisation, motivation, formation, recrutement, dialogue social, et conditions de travail.

Face à des difficultés économiques récurrentes... qui va voir plus de 280 collaborateurs quitter le groupe. Différents dispositifs d'accompagnement des départs ont été mis en place : point information conseil sur les sites avec recherche d'offres d'emploi ciblées, dispositifs de départs volontaires (congés de fin de carrière, formation reconversion, accompagnement à la création ou reprise d'entreprise), dispositifs d'aide à la formalisation de projets professionnels ainsi qu'une priorité pour accéder aux postes disponibles sur l'ensemble du groupe

Euralis a entamé depuis 2017 une accélération des initiatives autour du bien-vivre au travail, à travers le projet « Réinvestir notre temps ». Les étapes clefs de ce projet sont :

- **La signature de 3 accords en septembre 2017** (Temps de travail, Droit à la déconnexion, Télétravail). Au total, ce sont 1 184 collaborateurs (sur 4 700) qui ont profité de l'accord télétravail en 2017/2018, dont 24 télétravailleurs quasi permanents.
- **La mise en place début 2018 d'une enquête auprès des 3 Pôles et du Siège** avec pour ambitions de mesurer objectivement l'ambiance au travail, d'améliorer collectivement la qualité de vie au travail et de co-construire le mieux-vivre chez Euralis.

Pour fluidifier la communication interne, il a été mis en place début 2018 un outil Intranet interactif et participatif : les statistiques sur les premiers mois montrent une bonne appropriation de l'outil par les collaborateurs.

La politique de rémunération d'EURALIS continue à vivre, à se renforcer et à se déployer. Au-delà des éléments connus et communiqués, notamment au travers du Bilan de Rémunération Globale (BRG) que chaque collaborateur du Groupe en France reçoit chaque année, les sujets marquants de l'année 2017/2018 sont :

- **Un déploiement à l'international de la politique de rémunération qui s'accélère** : introduction du bonus de performance collectif des collaborateurs sur la BU Black Sea du Pôle Semences (Ukraine, Roumanie, Bulgarie). Depuis août/septembre 2018, déploiement de la revue de rémunération dans la même zone.
- **Une protection sociale de bonne qualité pour tous, en France** : depuis janvier 2018, le système de protection sociale a été renforcé au niveau de la couverture familiale, avec la prise en charge du conjoint et l'amélioration des garanties dentaires.
- **Des accords d'intéressement basés sur des critères de performance opérationnelle, au plus près du terrain** : l'intéressement est négocié pour une période de 3 ans au niveau de chaque UES (pôle). Les accords des Pôles Agricole, Semences et de la Holding sont arrivés à échéance au 31 août 2018 et doivent être renégociés pour les 3 ans qui viennent.

Le Groupe Euralis a initié dès 2016 un projet de mise à jour et de communication autour de l'éthique sur l'ensemble de son périmètre France et International. A travers une charte éthique traduite dans l'ensemble des langues du groupe, Euralis s'est doté d'un véritable socle de références communes qui formalise les comportements à adopter au quotidien en matière d'éthique et intégrité des affaires, éthique et intégrité sur le lieu de travail et éthique et intégrité en tant qu'entreprise citoyenne. En 2018, le dispositif d'alerte, déjà existant, a été renforcé par un dispositif d'alerte externe via la plateforme Expolink.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS CHEZ EURALIS

La lutte contre les discriminations chez Euralis se traduit par les actions suivantes :

UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

construite sur des critères objectifs de performance, potentiel et marché, accompagnée d'une formation des managers pour qu'ils comprennent et assimilent cette politique. Ces managers sont formés à travers des exercices d'attribution d'augmentations individuelles comprenant des cas de jeunes femmes de retour congé maternité.

Le suivi de la bonne application des règles est réalisé lors des processus de revue de rémunération. Les évolutions de rémunération font l'objet de statistiques, avec corrections des écarts si nécessaire.

LA MISE EN PLACE DE LA CHARTE ÉTHIQUE ET DU DISPOSITIF D'ALERTE EXTERNE

avec un volet spécifique dédié à l'égalité des chances. En cas d'observation de faits non éthiques (discrimination raciale, liée à un handicap, de genre, de religion, etc.), le collaborateur concerné ou un de ses collègues peut faire remonter la problématique au niveau Groupe. Il y trouvera un groupe de collaborateurs qui diligentera une enquête, vérifiera les faits et traitera le signalement.

De plus, il est prévu la mise en place sur le début de l'année 2019, du suivi des critères de l'index d'égalité hommes - femmes en amont de l'obligation légale.

Au sein du Pôle Agricole, un accord diversité est en cours de négociation.

Enfin, il est à noter que 3,3% des collaborateurs du groupe en France ne sont pas de nationalité française.



**INDICATEUR
OBJECTIF**

pour 2019 : Indicateur de satisfaction au travail
(sur la base d'une enquête régulière)

AGRICULTURE RAISONNÉE

La réduction de l'utilisation des phytopharmaceutiques et des engrais est à la fois un enjeu environnemental et une demande sociétale forte.

Consciente que l'agriculture du futur utilisera globalement beaucoup moins d'intrants, que ce soit des produits phytopharmaceutiques ou des pesticides, la coopérative Euralis travaille selon trois axes :

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET PESTICIDES

L'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytopharmaceutiques utilisées sur un hectare au cours d'une campagne. L'objectif est de réduire progressivement les IFT dans le temps, tout en préservant la qualité et la quantité des productions.

En 2018, Euralis a répondu à un appel à projet (plan Ecophyto v2 et projet national Agro-écologie) visant à favoriser la généralisation et l'optimisation des techniques agro écologiques, économes et performantes. Deux dossiers Euralis ont été retenus : 1 en vigne, 1 en grandes cultures. Le travail durera 3 ans et permettra d'accompagner 2 groupes d'agriculteurs (17 en grandes cultures et 11 en vigne) à partir de décembre 2018.

A côté de ces modifications de pratiques, il existe des solutions de lutte biologique. Depuis plusieurs années, Euralis intègre dans ses essais des solutions de lutte biologique (biocides, biostimulants...), alternatives efficaces aux traitements chimiques.

DISTRIBUER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Euralis est certifié pour l'exercice de ses activités de distribution et de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques depuis juin 2015 par l'organisme Control Union accrédité COFRAC.

De plus, en 2017/2018, Euralis a proposé aux viticulteurs de planter des haies autour des vignes pour améliorer la biodiversité et ainsi participer à la lutte contre certains ravageurs des cultures, mais aussi minimiser les risques liés aux traitements phytosanitaires.

OPTIMISER GLOBALEMENT LE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS POUR MINIMISER LES INTRANTS

Grâce aux progrès des outils de localisation géographique par satellite, Euralis développe des outils qui permettent aux agriculteurs et viticulteurs d'analyser les besoins de leurs cultures et de piloter au plus juste les apports en engrais et produits phytopharmaceutiques dans leurs exploitations.

C'est le cas de FARMSTAR expert qui, en apportant l'azote au bon endroit, au bon moment et à la juste dose, permet de diminuer les risques de pollution de l'eau et améliore également le taux de protéine des céréales et donc leur valorisation. En 2017/2018, FARMSTAR expert a été utilisé sur 3 171 hectares de cultures de blé et soja et est en test sur les cultures de maïs.

C'est aussi le cas d'OENOVIEW qui, avec l'aide d'images satellite et l'analyse des équipes agronomiques de l'ITV, permet aux viticulteurs de disposer d'indications précises pouvant ainsi améliorer la qualité du vin et la rentabilité de leurs parcelles.

LA TRADUCTION CONCRÈTE DES ACTIONS DANS LES CEPP :

La loi 2017- 348 a mis en place le dispositif innovant des Certificats d'Economie des Produits Phytopharmaceutiques (CEPP). Analogue au système des Certificats d'Economies d'Energie, les CEPP sont des obligations pour chaque entité commercialisant des produits phytopharmaceutiques (que l'on appelle un « obligé ») de contribuer chez ses clients à des réductions de consommation de produits phytopharmaceutiques. Chaque action spécifique de réduction correspond à un nombre de CEPP fixé par l'administration.

Pour Euralis, l'enjeu est de réaliser 105 834 CEPP pour Euralis Céréales et 83 077 CEPP pour Euralis Distribution (quota fixé par l'administration). La pénalité étant de 5 € par CEPP non fourni, cela signifie un risque financier maximal pour Euralis de 944 K€. Ce risque financier n'est réel qu'à compter de 2022, dans la mesure où la période 2016-2021 est considérée comme une période de transition.

Euralis s'est donc engagé dès 2017 dans une action de mise en place d'actions donnant lieu à CEPP, ce qui se traduit à fin 2017 par un total de 60 415 CEPP



INDICATEUR
CLÉ

2017-2018 :
% d'atteinte de l'objectif CEPP 2021 = 32 %

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ DURABLE

L'augmentation régulière des coûts de l'énergie fait de l'efficacité énergétique de la coopérative une condition indispensable de la compétitivité à long terme. De plus, en matière de mobilité, le choix d'une mobilité durable, intégrant à la fois les enjeux énergétiques et climatiques, peut être un facteur de différenciation.

Face à l'augmentation inéluctable des prix de l'énergie, chaque pôle d'Euralis travaille sur des actions concrètes selon trois axes :

- Réduction de la consommation
- Efficacité de l'utilisation de l'énergie en identifiant les origines des besoins
- Production d'énergies renouvelables

En matière d'efficacité énergétique, de multiples actions sont en cours dans les Pôles : optimisation de l'énergie pour le séchage du maïs par la mise en place de systèmes de supervision et des variateurs de vitesse pour les Pôles Agricoles et Semences (les séchoirs du Pôle Agricole sont certifiés ISO 50001), baisse de 2 % de la consommation d'électricité pour le Pôle Alimentaire grâce à la mise en place de nouvelles unités de production de froid, optimisation énergétique du fonctionnement des magasins Point Vert suite à un audit énergétique.

Le transport est à la fois un des gros postes budgétaires et une source importante d'émissions de CO2 : les différentes entités du groupe EURALIS s'emploient donc au quotidien à optimiser les transports afin de limiter les consommations de carburants fossiles et réduire l'impact climatique de l'activité de l'entreprise.

- Ainsi, en 2017/2018, Jean Stalaven Proximité a évité l'émission d'environ 108 tonnes de CO2, l'équivalent de près de 34 300 litres de carburant, en comparaison avec la consommation de l'année de référence (2011/2012).
- Opérationnelle depuis 2011, la mutualisation des séchoirs entre coopératives du Sud-Ouest permet de minimiser les transports liés à la collecte : chaque point de collecte livre le séchoir le plus proche, quelle que soit la coopérative d'appartenance. Sur la collecte de céréales d'automne 2017, ce sont 223 200 km évités et 219 T de CO2 qui ne sont pas envoyés dans l'atmosphère.
- L'utilisation des transports alternatifs (maritime et ferroviaire) se développe pour le Pôle Semences et le Pôle Agricole.
- Les salariés aussi s'impliquent. EURALIS a été lauréat du challenge de la mobilité de l'ADEME en 2017 sur l'agglomération paloise. En juin 2018, l'outil de covoiturage KLAXIT a été mis en place pour aider les collaborateurs du site de Lescar à covoiturer.



INDICATEUR
CLÉ

2017-2018 : Consommation énergétique globale
du groupe en MWh : 145 000 MWh de gaz,
96 000 MWh d'électricité, 9 600 MWh de Propane

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'optimisation de l'utilisation des matières (réduction de la consommation à la source, augmentation de la durée de vie des équipements, recyclage des matières) doit progressivement devenir la norme dans l'activité de la coopérative. De par son métier, Euralis se doit d'être particulièrement attentif au gaspillage alimentaire et promouvoir les circuits courts.

Le tri, le recyclage et la valorisation des déchets et coproduits font partie des pratiques courantes des équipes d'Euralis. Dans le Pôle Semences, ce sont plus de 98 % des déchets qui sont valorisés. Le Pôle Alimentaire quant à lui valorise 96 % de ses déchets et coproduits.

Pour ce qui concerne les déchets dangereux, ils font l'objet d'une attention particulière avec des filières dédiées : depuis plus de 12 ans, Euralis participe aux collectes de déchets phytopharmaceutiques organisées par ADIVALOR dans le Sud-Ouest. De même une filière de recyclage des piles et ampoules avec l'éco organisme RECYLUM a été mise en place au siège d'Euralis.

Les efforts sont poursuivis pour chercher de nouvelles filières permettant la valorisation complète des déchets en dégageant le maximum de valeur de ces déchets (privilégier la valorisation matière à la valorisation énergétique, optimiser la valorisation énergétique...).

De plus, en 2013, pour promouvoir les circuits courts, la coopérative a lancé le concept de « Table des Producteurs » qui permet de proposer aux clients des magasins Point Vert des produits alimentaires en circuit court issus des exploitations agricoles locales. Ce sont près de 500 producteurs/éleveurs qui ont ainsi valorisé leur savoir-faire et leur production grâce au support apporté par 27 magasins du réseau Point Vert. Aujourd'hui les « Table des Producteurs » commercialisent 4,4 M€ HT de marchandises achetées auprès des producteurs du territoire de la coopérative.

Enfin, de par son positionnement (proximité, ancrage local, etc.) et sa mission de nourrir les hommes et les femmes, le Pôle Alimentaire s'est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour ce faire, il travaille à la fois sur les processus de production afin de limiter les destructions de produits non conformes, il est vigilant sur l'achat des matières premières à la distribution de ses produits. Il privilégie enfin le don alimentaire dans la gestion des excédents ou invendus en développant le partenariat avec les associations d'aide alimentaire. Ainsi, en 2017/2018, plus de 63 tonnes de denrées alimentaires (viandes, magrets, foie gras, conserves, salades traiteur, plats cuisinés, pâtisserie salée) ont fait l'objet de dons aux Banques Alimentaires, aux Restos du Cœur ou au Secours Populaire.



INDICATEUR CLÉ

2017-2018 : Taux de recyclage des déchets > 95%
Chiffre d'Affaires de la Table des Producteurs 6,8 M€

RESSOURCE EN EAU

L'activité agricole ne se conçoit pas sans une maîtrise de la ressource en eau. Dans une période de changement climatique rapide, la préservation et la gestion de la ressource en eau sont des enjeux forts pour la coopérative.

Contribution à l'amélioration de la qualité des eaux, maîtrise de la ressource en eau en fonction des contraintes locales, exploitation rigoureuse des installations de traitement pour minimiser les risques de pollution sont les enjeux forts d'Euralis en matière d'eau.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne et Euralis, dans le cadre d'un partenariat pluriannuel - qui historiquement a été le premier de ce type entre une coopérative et une Agence de l'Eau en France - s'associent dans la mise en œuvre de mesures techniques et financières pour inciter les agriculteurs à limiter les intrants afin de minimiser les impacts sur les eaux souterraines et préserver durablement la ressource en eau potable (voir aussi l'enjeu 2.1 Agriculture Raisonnée).

Trois types d'actions sont menées dans le cadre du programme d'actions 2014-2018 de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- **Un partenariat actif dans la plupart des plans d'actions territoriaux** (Gave de Pau, Vallée de l'Adour, bassin versant des Landes...) destiné à favoriser la qualité de l'eau et la baisse des pollutions du sol.
- **Une optimisation de l'utilisation des herbicides et couverts végétaux.**
- **Le développement de projets novateurs en matière de productions et techniques culturales hors des zones de captage d'eau potable** (développement de couverts végétaux et de techniques de valorisation de la biomasse végétale en grandes cultures comme en vigne (méthanisation, alimentation animale...). La mise au point et développement à grande échelle de cultures de diversification nécessitant moins d'intrants.

La maîtrise de la consommation en eau dans les process et les sites industriels du Pôle Alimentaire sont aussi un élément important pour préserver cette ressource. En 2017/2018, la consommation brute est restée stable au sein du Pôle Alimentaire. De plus, depuis plusieurs années des investissements sont réalisés pour améliorer le traitement des eaux usées et limiter ainsi le rejet de polluants en milieu naturel.



INDICATEUR OBJECTIF

pour 2019 : Nombre d'agriculteurs engagés dans un programme de préservation de la ressource en eau

INNOVATION

La compétitivité durable de la coopérative et de ses adhérents suppose une démarche forte d'innovation, qu'elle soit technologique ou sociétale.

Cette démarche en matière d'innovation se traduit de multiples façons pour accompagner les enjeux :

- nourrir avec des produits sains et de qualité, améliorer le bien-être animal, aller vers une agriculture plus raisonnée, améliorer l'efficacité énergétique en particulier. Tout cela demande un important travail d'innovation technologique (voir les enjeux correspondants).
- pour d'autres enjeux comme la santé et la sécurité, le bien-être des salariés, ou le développement territorial, l'innovation sera beaucoup plus sociétale.
- enfin, il ne faut pas oublier une composante importante de l'innovation qui est d'imaginer des nouveaux business models pour les activités du futur du groupe Euralis.



INDICATEUR OBJECTIF

pour 2019 : % de Chiffre d'Affaires issu de démarches innovantes

ENJEUX À SUIVRE, POUVANT CONSTITUER, SOIT UN RISQUE, SOIT UNE OPPORTUNITÉ

Comme indiqué en introduction, ces enjeux ont été identifiés mais, même s'il y a des actions réalisées par le groupe Euralis sur ces enjeux, elles n'ont pas été intégrées dans cette première Déclaration de Performance Extra Financière. Les enjeux sont donc simplement présentés ci-dessous et pourront faire l'objet d'un reporting plus détaillé dans les prochaines déclarations.

GÉOPOLITIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL :

Sa démarche d'internationalisation conduit la coopérative à être sensible aux fluctuations politiques des pays dans lesquels elle est implantée, mais aussi des pays qui représentent pour elle des marchés significatifs. Ces aspects géopolitiques ont naturellement un impact sur les conditions du commerce international des produits de la coopérative et de ses adhérents.

VOLATILITÉ DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES :

L'organisation des marchés des matières premières, autour de la bourse de Chicago en particulier, génère des fluctuations de cours des matières premières que la coopérative doit prendre en compte pour elle et pour ses adhérents.

DIALOGUE SOCIAL :

La qualité du dialogue social est une des conditions nécessaires à la libération du potentiel humain des collaborateurs de la coopérative. C'est un sujet pris en charge de manière proactive par les équipes de la Direction des Ressources Humaines et par les managers du groupe Euralis.

QUALITÉ DES SOLS :

Le sol est un capital naturel sur lequel s'appuie l'activité de la coopérative. Veiller à maintenir la qualité des sols, c'est entretenir ce capital et donc maintenir une compétitivité durable

BIODIVERSITÉ :

Toute l'activité humaine est dépendante de la biodiversité, et en particulier l'activité agricole. De par son activité, la coopérative peut jouer un rôle significatif dans le maintien de cette biodiversité. Un des aspects pratiques de cette action est l'entretien des paysages.



La déclaration de performance extra financière prend en compte l'ensemble des sociétés du périmètre France, soit environ 75% de l'effectif de la coopérative.

Sont exclues de cette déclaration :

LES FILIALES BASÉES À L'ÉTRANGER



PÔLE ALIMENTAIRE

AURPAL INC (Canada)
PALMEX INC (Canada)
BREZOVO AD (Bulgarie)
ROUGIE BEIJING COMMERCIAL & TRADING CO (Chine)
ROUGIE LIANYUNGANG (Chine)
ROUGIE USA INC (USA - société sans activité)



PÔLE SEMENCES

CHERLIS LLC (Ukraine)
CHERLIS AGRO LLC (Ukraine)
EURALIS SEMENCES UKRAINE (Ukraine)
MAIAK KHUDIYAKY (Ukraine)
LOMOVATE (Ukraine)
EURALIS SEMENCES RUS (Russie)
EURALIS NASIONA (Pologne)
EURALIS SEMENA EOOD (Bulgarie)
EURALIS SAATEN (Allemagne)
EURALIS SEMILLAS (Espagne)
SOLTIS ESPANA (Espagne)
EURALIS SEMINTE SRL (Roumanie)
EURALIS TOHUMCULUK SA (Turquie)
SOLTIS TOHUMCULUK (Turquie)
EURALIS VETOMAG (Hongrie)

LES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LES EFFECTIFS SONT DÉTENUS ET MANAGÉS PAR UN PARTENAIRE

AGRIBIO UNION	SOLEAL
AXSO	SERETRAM
AGRIHUB	SOJALIM
GIE BAYONNE MANUTENTION	FIPSO INDUSTRIE
GIE MAISICA DE BAYONNE	VOLAILLES DE GASCOGNE
OI DISTRIBUTION SUD OUEST	RONCARD
WINE PARADOX	OCEOL
SANDERS EURALIS	FERMIERS DU GERS

Cependant, nous avons pour ambition de déployer nos process et bonnes pratiques en matière de RSE sur l'ensemble de nos filiales à l'international.



www.euralis.fr

